

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 113 (1987)
Heft: 13

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Ville de La Chaux-de-Fonds, Direction des travaux publics	Restructuration du centre ville et aménagement de la place Sans-Nom (100 ans Le Corbusier), CI	Architectes et urbanistes citoyens suisses ou domiciliés en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1987	Nouveau 31 août 87 (dès le 13 avril 87)	7/87 p. B 46
Ville de Moutier	Centre de rencontres, de spectacles et de loisirs, CP	Architectes domiciliés depuis le 1 ^{er} janvier 1987 dans les districts de Courtelary, Delémont, Franches-Montagnes, Laufon, Moutier, La Neuveville, Porrentruy et Bienne, ou natifs ou originaires de Moutier	31 août 87 (24 avril 87)	7/87 p. B 46
Commune de Sion	Patinoire couverte (dans le cadre de l'aménagement complet du centre sportif de l'Ancien-Stand), CI	Groupes formés obligat. au moins d'un architecte (registre valaisan ou REG A ou B) et d'un ing. civil (REG B) établis en Valais au 1 ^{er} janvier 1987. Au moins un membre doit être établi sur la commune de Sion	10 sept. 87 (20 mai 87)	
Municipalité de Nyon	Aménagement du secteur «Colline de la Muraz», Nyon, CI	Architectes établis dans le canton de Vaud et reconnus par l'Etat de Vaud au 31 décembre 1986, arch. originaires du canton de Vaud et inscrits au REG A ainsi que dix architectes ou bureaux invités	11 sept. 87 (8 avril 87)	7/87 p. B 46
CFF, PTT et Ville de Lugano	Zone de la gare CFF, CI	Architectes inscrits à l'OTIA, établis dans le canton du Tessin au 1 ^{er} janvier 1986, arch. originaires du Tessin non inscrits à l'OTIA mais aux qualités professionnelles conformes + 13 bureaux invités	9 oct. 87 (30 avril 87)	10/87 p. B 69
FFS, PTT, Città di Lugano TI	Area della stazione FFS a Lugano TI, CI	Aperto ai professionisti che al momento dell'iscrizione al concorso sono iscritti all'Ordine degli Ingegneri e Architetti del Cantone Ticino (OTIA), ramo architettura, con domicilio fiscale dal 1 ^o gennaio 1986 nel Cantone Ticino. Possono inoltre partecipare quegli architetti attinenti del Cantone Ticino che, pur non essendo iscritti all'OTIA perchè domiciliati fuori Cantone, possiedono i requisiti professionali che ne permettono l'iscrizione	9 ottobre 87 (dal 6 aprile al 30 aprile)	
Eternit SA, 8867 Niederurnen	«Une vie nouvelle dans une cité ancienne» - Renouvellement de la cité «Aarepark», Soleure, CI	Architectes établis en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein ainsi que les architectes suisses résidant à l'étranger	23 oct. 87 (dès le 4 juin)	12/87 p. B 86
Commune de Montreux	Gare de Montreux, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 30 juin 1986 et aux architectes vaudois établis hors du canton et répondant aux critères du Conseil d'Etat	26 oct. 87 (15 juin 87)	13/87 B 94

Nouveau dans cette liste

Conseil d'Etat du canton de Vaud, service des bâtiments	Aménagement de l'îlot Riponne-Tunnel, Lausanne, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1987 ainsi que sept architectes invités d'autres cantons	5 oct. 87 (dès le 18 mai 87)	13/87 B 94
---	--	--	---------------------------------	---------------

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt*¹ et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

¹ Organe officiel en langue allemande de la SIA, case postale 630, 8021 Zurich.

Carnet des concours

Lausanne: aménagement de l'îlot Riponne-Tunnel

Ouverture

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud ouvre un concours de projets pour le réaménagement de cet emplacement de la ville de Lausanne, aujourd'hui fort mal mis en valeur.

Objectifs urbanistiques, architecturaux et promotionnels

Il s'agit aujourd'hui de tirer le meilleur parti d'une possible restructuration de l'îlot; cette restructuration joue un rôle important dans l'urbanisme lausannois:

- équilibre logement - activités tertiaires
- définition des espaces pour les places de la Riponne et du Tunnel
- affectations nouvelles
- intégration de l'ensemble.

Les contraintes urbanistiques sont très fortes: transports publics, circulation automobile, petite ceinture, accès au parking existant, création de parkings nouveaux, liaisons piétons nord-sud, redimensionnement du commerce, vocations nouvelles pour les places de la Riponne et du Tunnel, espaces et fonctions, contraintes prospectives, relation avec le Flon, contraintes de l'environnement.

Pour fixer les bases d'un nouveau plan d'extension partiel, l'unanimité s'est faite sur le lancement d'un concours de projets qui résoudreait le problème de l'îlot et

ses prolongements spatiaux immédiats sur les places.

L'ouverture la plus large caractérise ce concours; le programme, mis au point avec la ville de Lausanne, évitera de soumettre les concurrents à des contraintes d'intégration trop directives: seuls les besoins en surface et les données internes de fonctionnement propres aux utilisateurs potentiels seront exprimés d'une façon quantifiée.

Le concours de projets ainsi lancé permettra de concrétiser la forme architecturale et fonctionnelle de l'îlot auxquels seront alors attachées des données sur l'insertion, les besoins et objectifs technico-financiers des promoteurs; les organismes qui prendront en charge le financement de l'opération et son lancement sont associés au jury pour assurer le meilleur cheminement vers la réalisation.

Les compléments inventoriés pour les développements de la vie sociale, économique et culturelle seront définitivement mis en place avec la ville de Lausanne. L'Etat de Vaud deviendra par la suite l'initiateur de la phase d'exécution.

Le concours est ouvert à tous les architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois établis ou domiciliés dans ce canton avant le 1^{er} janvier 1987. En outre, sept architectes d'autres cantons ont été invités.

Les documents de participation au concours peuvent être obtenus auprès du service des bâtiments, 10, place de la Riponne, à Lausanne.

sur les métaux précieux et la chimie des métaux prend une part active, les moyennes et petites entreprises ont le moyen d'acquiescer rapidement les connaissances scientifiques les plus récentes et le savoir-faire le plus développé. Dans le domaine du transfert technologique, le ZOG joue ainsi un rôle de poids, non seulement indirectement en assurant la formation continue, mais aussi directement en œuvrant pour l'application, dans l'industrie, des techniques de traitement des surfaces.

Dans plusieurs cas, cet effort s'est déjà traduit dans la réalité. C'est ainsi que la filiale de Degussa SA à Schwäbisch Gmünd collabore avec le centre nucléaire de Karlsruhe pour l'utilisation des microstructures dans le domaine médical (sas ultrafins pour appareils de dialyse par exemple), mais aussi pour l'électronique et la mécanique de précision.

Le programme détaillé des cours du ZOG peut être obtenu auprès du Zentrum für Oberflächen-technik Swchäbisch Gmünd e. V., Franziskanergasse 6, D-7070 Schwäbisch Gmünd, tél. 07171/69088.

ICS: adapter l'ordinateur à la réalité

ICS Computer Services est une société spécialisée dans la fourniture de systèmes informatiques «clés en main» et dans le développement de logiciels à l'intention du domaine de la construction.

Les ensembles de logiciels offerts par ICS, tels que Cadics, ISIS II ou Homère, comprennent aussi bien des programmes orientés sur les besoins des ingénieurs civils, des géomètres ou des architectes que des programmes de bureautique (traitement de texte, comptabilité générale et analytique).

ISIS II: ensemble de logiciels intégrés pour le génie civil (bureautique, comptabilité générale et analytique, soumissions, gestion de chantier, statique, béton armé et précontraint, construction métallique, construction hydraulique, routes, fondations, etc.).

Homère: ensemble de logiciels intégrés pour géomètres (bureautique, digitalisation, comptabilité, soumissions, polygonisation, levé de détail et calcul de surfaces).

Cadics: programmes de CAO en deux ou trois dimensions pouvant être connectés à ISIS II. Tous ces logiciels sont disponibles indépendamment du matériel utilisé (V 6000, V 8000, DEC, Prime, HP, Sun Microsystems, etc.).

ICS fournit également les ordinateurs V 6000 (microprocesseur MC68010) et V 8000 (MC68020) ainsi que la station graphique VGS 500 (MC68020), tous montés à Computer 87.

ICS Computer Services
Chemin de Montelly 62
1007 Lausanne.
Tél. 021/25 11 75

Actualité

Festival international du film d'architecture et d'urbanisme à Lausanne

«Nous sommes aussi ce que notre architecture ambiante fait de nous, jamais innocents de ses réussites ou de ses échecs.» Ainsi s'expriment les organisateurs du prochain Festival international du film d'architecture et d'urbanisme, le FIFAL, qui aura lieu cette année du 21 au 24 octobre au Casino de Montbenon et à l'aula de l'EPFL à Lausanne.

Placé sous le patronage de la Confédération, du canton de Vaud, de la Ville de Lausanne et de la SVIA, le FIFAL 1987 a pour président d'honneur M. Bernard Vitzo, président de l'EPFL; sa direction est assurée par M. Georges Visdei, architecte SIA et président de l'Association suisse pour le film scientifique.

Plus de 500 films, 16 ou 35 mm, provenant d'une quarantaine de pays, sont parvenus jusqu'à présent aux organisateurs, tous traitant d'architecture et d'urbanisme; une commission présidée par M. Christian Dimitriu sélectionnera ceux qui seront présentés au festival. Chaque séance de projection sera suivie d'un débat auquel seront invités à prendre part les réalisateurs, les architectes et urbanistes et le public. En marge des présentations officielles, de nombreux films seront encore projetés lors de séances spéciales.

Un jury international, présidé par M. Freddy Buache, directeur de la Cinémathèque suisse, et composé de personnalités telles que MM. Paolo Portoghesi (Italie), Ragnar Henriksen (Norvège), Mario Botta (Suisse), Rem Koolhaas (Pays-Bas), Oscar Niemeyer (Brésil) et James Stirling (Grande-Bretagne), décernera une quinzaine de prix, en trophées et en espèces.

Trois expositions sont également prévues dans le cadre du festival, sur les thèmes «Le Corbusier-Architecte», «L'habitat» (organisée conjointement avec le centre Habitat des Nations Unies) et «Projets pour la vallée du Flon» (travaux de l'atelier de 4^e année du professeur Snozzi au Département d'architecture de l'EPFL). Le thème du festival, «Architecture et urbanisme», touchera bien sûr d'abord les professionnels, en leur apportant des éléments nouveaux de réflexion et en leur offrant l'occasion de se ressourcer et s'ouvrir aux créations du monde entier. Cet éventail d'images donnera sûrement des idées à certains architectes. Le non-professionnel se rendra au festival avec des yeux de cinéphile. Sans doute s'intéressera-t-il également aux thèmes. Il suffit de voir les discussions passionnées que suscitent les grands projets architecturaux d'intérêt public.

L'ensemble de la manifestation est ouvert au public. L'entrée est gratuite. Le nombre de places étant limité, les personnes

Industrie et technique

Création d'un centre de traitement des surfaces

A la fin de l'année dernière a été créé en Allemagne fédérale le Zentrum für Oberflächentechnik Schwäbisch Gmünd, le ZOG, où vont travailler des scientifiques spécialistes du traitement des surfaces et où seront proposées de nombreuses possibilités de formation et de recyclage pour l'ensemble des techniques de traitement des surfaces.

Ce n'est pas un hasard si c'est à Schwäbisch Gmünd que s'est ouvert ce centre. De toujours dans cette ville, en effet, les métiers traditionnels de l'orfèvrerie se sont intéressés de très près à la technique du traitement des surfaces en général et à la galvanisation en particulier. C'est là aussi que se trouvent une filiale de la plus grande entreprise européenne de la trempe, la Zahnradfabrik Friedrichshafen, et un certain nombre d'entreprises de réputation mondiale spécialisées dans les procédés chimico-physi-

ques pour l'électronique, et notamment la fabrication de circuits imprimés spéciaux.

La formation que l'on pourra acquiescer au ZOG sera essentiellement tournée vers la pratique puisque les résultats des travaux qui y seront effectués sont destinés aussi bien à l'industrie qu'à la recherche. Pour cette première session, les cours et séminaires traiteront de sujets d'ordre général (les bases de la technique de galvanisation par exemple), mais aussi de thèmes particuliers: contrôle de qualité (l'aluminium anodique par exemple), techniques non polluantes de gravure à l'eau-forte pour les circuits imprimés, ou encore technique de galvanisation pour restaurateurs.

L'enseignement abordera également des problèmes de médecine du travail, «le contrôle des éléments vernis utilisés dans les constructions» ou encore «l'analytique de la technique de galvanisation».

Grâce à ces cours et séminaires, auxquels l'Institut de recherche